

Intitulé de l'UE	Le Moyen Âge et l'expansion occidentale
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 - Sciences humaines BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Emilie BEYDTS	40	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Le Moyen Âge et l'expansion occidentale	40h	Emilie BEYDTS Amand LEFEBVRE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Le Moyen Âge et l'expansion occidentale : 30h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Le Moyen Âge et l'expansion occidentale : Français

Connaissances et compétences préalables
- Connaître les grands courants pédagogique.
- Connaître les composantes d'une préparation et d'une leçon d'histoire.
- Appliquer la critique historique.
- Analyser, critiquer et exploiter des documents historiques.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel <ul style="list-style-type: none"> ◦ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ; ◦ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ; ◦ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ; ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection . ◦ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel . • Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience .
- les compétences du praticien réflexif
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.



Faim "Zéro"

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.
- 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en oeuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant

l'exemple en la matière.



industrie, innovation et infrastructure

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
- 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.
- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Analyser et exploiter des documents historiques.
- S'approprier en les appliquant les contenus, concepts et notions liés à l'histoire.
- Adopter une méthode historique en relation avec la chronologie et la critique historique.
- Utiliser un vocabulaire précis, spécifique et adapté aux sciences historiques.

- Sélectionner et critiquer des sources audiovisuelles pertinentes et fiables.
- Expliquer, contextualiser et analyser une peinture historique.
- Elaborer une problématique complète et pertinente.
- Construire des leçons et des exercices variés sur base des recherches récentes en histoire.
- Comprendre la société médiévale et les faits historiques de cette époque avec un regard critique.

Contenu de l'AA Le Moyen Âge et l'expansion occidentale

- La critique historique liée aux différents types de documents (textes, iconographie...)
- Le Bas Moyen Age: suite.
- la Méditerranée: carrefour de trois civilisations.
- Introduction aux Temps modernes.
- Les Grandes découvertes.
- La Réforme / Contre-Réforme/ La Renaissance.

Méthodes d'enseignement

Le Moyen Âge et l'expansion occidentale : cours magistral, travaux de groupes, approche par situation problème, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Supports

Le Moyen Âge et l'expansion occidentale : syllabus, notes de cours, PowerPoint et corpus documentaire

Ressources bibliographiques de l'AA Le Moyen Âge et l'expansion occidentale

Voir Syllabus.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Le Moyen Âge et l'expansion occidentale : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Le Moyen Âge et l'expansion occidentale :

Examen oral avec de la théorie et de la pratique dont des analyses de document (Beydts 2/3 de la note et Lefèbvre 1/3 de la note finale). Les deux parties doivent être validées (minimum de 10/20) pour réussir l'UE.

Année académique : **2024 - 2025**